

Règlement du tirage au sort

Table des matières

1. Société organisatrice	2
2. Durée du jeu	2
3. Conditions de participation	2
5. Dotation	3
6. Responsabilité	3
7. Données personnelles	3
8. Acceptation du règlement	3

1. Société organisatrice

La société Protec Nord, SAS, au capital de 150 000 €, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 479 036 626 00022, dont le siège social est situé 683 rue du chemin vert CRT 3, 59273 FRETIN, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé :

« Donnez votre avis, qu'il soit positif ou négatif, et tentez de gagner une bouteille isotherme ! »

2. Durée du jeu

Le jeu est organisé du **15 juin** au **15 août 2026** à 23h59.

Toute participation en dehors de cette période ne sera pas prise en compte.

3. Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne majeure ayant effectué une commande auprès de Protec Nord et ayant déposé un avis via la plateforme Avis Vérifiés.

Pour participer, il suffit de déposer un avis sur Avis Vérifiés pendant la durée du jeu.

La participation est automatique dès validation de l'avis.

⚠ La participation est indépendante du contenu de l'avis et de la note attribuée.

Une seule participation par commande est autorisée.

Toute participation frauduleuse ou non conforme au présent règlement sera annulée.

4. Désignation du gagnant

Un tirage au sort sera effectué dans un délai de 7 jours après la fin du jeu parmi l'ensemble des participants éligibles. Ce tirage au sort est réalisé de manière aléatoire par l'entreprise.

Le gagnant sera contacté par mail à l'adresse utilisée lors de la commande afin de lui envoyer sa dotation.

En l'absence de réponse du gagnant dans un délai de 7 jours, à compter de l'envoi du mail annonçant du résultat du tirage, la société organisatrice se réserve le droit de procéder à un nouveau tirage au sort.

5. Dotation

Le gagnant recevra :

Une bouteille isotherme QWETCH d'une contenance de 1L disponible actuellement sur le site internet Protec Nord d'une valeur de 35 € TTC.

Le produit n'est ni échangeable, ni remboursable.

6. Responsabilité

La société organisatrice se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le jeu en cas de force majeure.

La société organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas :

- D'erreur dans les coordonnées du participant.
- De problème technique indépendant de sa volonté.
- D'impossibilité de contacter le gagnant.

7. Données personnelles

Les données collectées dans le cadre du jeu sont traitées conformément à la réglementation en vigueur.

Elles sont utilisées uniquement pour :

- La gestion du tirage au sort.
- La prise de contact avec le gagnant.

Les données sont conservées pendant une durée strictement nécessaire à la gestion du jeu.

Conformément à la réglementation applicable et aux recommandations de la CNIL, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ainsi qu'un droit d'opposition et de limitation du traitement des données le concernant.

8. Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement est consultable via le mail reçu sur Avis Vérifiés et sur le site internet de Protec Nord à tout moment.